ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 86304

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant les nouvelles mesures pour sécuriser les parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Le CESE préconise, en matière de logement, d'améliorer l'efficacité des aides personnelles et de prendre en compte les spécificités des jeunes telles que la mobilité, le maintien du bénéfice des aides et du rattachement au foyer fiscal des parents. Par ailleurs, il recommande d'adapter l'offre de logement, y compris dans le cadre de l'hébergement d'urgence et d'aller vers la garantie universelle des loyers. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 86304
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 août 2015, page 5838
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)